

Pierre LE BOEUF
Conseiller Municipal de Dunkerque

Monsieur Christophe BERRIER
Comité de rédaction - **Le Phare Dunkerquois**
26 rue Dupouy
59140 Dunkerque

Objet : **Communiqué de presse** - Article du Phare Dunkerquois du mercredi 17 août 2011 - Page 31

Monsieur,

Comme suite à l'article paru ce 17 août 2011 dans vos colonnes, sous la signature de Martine FRITSCH, à propos de « *la chasse aux poubelles encombrantes* » menée par le Maire de COUDEKERQUE-BRANCHE, je souhaite vous rappeler que je dénonce depuis longtemps ce problème récurrent que les collectivités locales concernées (mairies, communauté urbaine) semblent s'ingénier à ignorer.

Je constate avec plaisir que l'article fait écho à des arguments qui sont exactement ceux que je développe à chacune de mes interventions, orales ou écrites. J'ai ainsi déclaré lors du conseil municipal du 9 mars 2009 :

« Dans notre ville, et à la Communauté Urbaine, qui en a la charge, il est souvent question des déchets. On parle beaucoup moins de leurs contenants, les « poubelles » qui, dans certains quartiers, posent des problèmes récurrents d'hygiène, de sécurité et d'image depuis qu'elles envahissent, de manière permanente les espaces publics. Il est évident qu'en l'occurrence dans les zones d'habitat ancien les maisons ne disposent pas, ou très peu, de la capacité d'accueil pour ces poubelles. Certains de nos concitoyens en venant à les laisser séjourner en permanence à l'extérieur, il est des rues, aux trottoirs parfois étroits, où l'accès aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite, aux mamans avec poussettes et jeunes enfants devient impossible sans danger. De même, l'hygiène publique ne peut que souffrir de cela. Quant au spectacle de ces norias de poubelles bleues et marrons il ne peut que dévaloriser les quartiers (voir les parages immédiats du Palais de Justice). Ces désordres constituent une injustice que nous vous demandons de prendre en considération. Un travail de réflexion, réunissant les usagers, les élus et les techniciens, s'impose quant à la pertinence de la méthode actuellement utilisée. Ainsi, l'éventualité d'un retour à l'utilisation du « sac poubelle » nous paraît être une bonne piste »

Lors des « rencontres charte déchets » à la Communauté Urbaine de Dunkerque, le 1er juillet 2009, je réitérai ces mêmes arguments.

Je constate avec déplaisir que 2 ans et 5 mois plus tard, malgré une interpellation publique du maire de Dunkerque, devant les principaux responsables des services municipaux, devant la presse, malgré une autre interpellation du Vice-Président Communautaire en charge de la gestion des déchets, le problème non seulement reste entier mais s'est aggravé, depuis peu, par des incendies criminels. On ne saurait mieux révéler l'inefficacité de la puissance publique sur notre territoire dunkerquois.

D'interventions répétées sur ce sujet (en commissions municipales) en articles publiés (avec photos à l'appui) sur blog ou par lettre mensuelle, je ne peux que m'inquiéter de ce phénomène dont la principale source est l'absence de prise de responsabilité par les pouvoirs publics et plus précisément par ceux qui en ont la direction.

Le Maire de Dunkerque, le Président de la Communauté de Dunkerque et toutes les personnes dépositaires de l'autorité publique ne peuvent prétendre ne pas avoir connaissance de ce trouble à l'ordre public : celui-ci est aussi voyant que constant.

La politique de « sensibilisation » a ses limites : certains de nos concitoyens sont, hélas, des multirécidivistes de l'incivilité. Les circonlocutions démagogiques n'auront jamais le moindre effet sur leurs mauvaises habitudes. Seule l'application de la loi et des sanctions adéquates saura les convaincre.

Il est temps que reviennent les bons usages de l'espace public.

Il est temps que le Maire de Dunkerque use de ses pouvoirs de police et assume ses devoirs de premier magistrat. Il est temps que celui-ci sollicite du Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque une action globale pour une gestion adaptée et satisfaisante sur l'ensemble de l'agglomération.

Sachant que nous parlons d'une seule et même personne, il est temps de prouver que le cumul de ces responsabilités peut profiter à l'ensemble de la population !

Dans l'attente du plaisir de vous lire et tout à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, en mes sentiments les plus cordiaux.

Fait à Dunkerque ce mercredi 17 août 2011

Pierre LE BOEUF